

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 janvier 2023

PORTANT AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX
PROFESSIONNELS DE SANTÉ - (N° 680)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 357

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 4 BIS

À l'alinéa 5, après le mot :

« sens »,

insérer les mots :

« du dernier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.